

p.B.15.21.Vat. - SIN/BUB

Bern, 24. September 1990

VERTRAULICHNotiz an Herrn Bundesrat R. FelberMein Besuch im Vatikan

Folgende Punkte meiner beiliegenden Gesprächsnotizen möchte ich hervorheben:

1. Bischof Haas

Der Vatikan ist über die entstandene Situation, die er nicht erwartet hat, beunruhigt und bedauert sie. Er gibt zu, dass Fehler begangen wurden und scheint bereit, Lehren daraus für die Zukunft zu ziehen. Der Vorwurf, rechtliche Verpflichtungen verletzt zu haben, wird allerdings klar zurückgewiesen. Die Ernennung von Bischof Haas kann nicht rückgängig gemacht werden. Es muss ihm eine Chance gegeben werden und Kirche und Gläubige müssen sich mit ihm solidarisch zeigen.

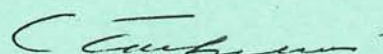
Ueber die langfristigen Pläne des Vatikans kann nur spekuliert werden. Ob die Ausführungen von Monsignore Sodano über die Grösse schweizerischer Bistümer im Vergleich zu Italien, insbesondere sein Hinweis auf ein mögliches Bistum Liechtenstein, in diesem Zusammenhang zu sehen sind, ist nicht sicher, aber möglich.

2. Bilaterale Beziehungen

Der Vatikan weiss, dass die Ernennung eines Schweizer Botschafters im Augenblick nicht in Frage kommt. Unabhängig davon, liegt ihm an engeren Kontakten, und meine Reise wurde deshalb auch sehr geschätzt. Bezüglich der praktischen Ausgestaltung der Beziehungen scheint der Vatikan flexibel. Offenbar fände Sodano die Ernennung eines Botschafters in Sondermission eine gute Lösung. Ich werde in Zusammenarbeit mit der Direktion für Völkerrecht abklären, was das konkret bedeutet.

Sodano wäre auch bereit, in die Schweiz zu kommen. Im Gegensatz zum letzten Jahr hat er selber diese Idee ins Gespräch gebracht.

POLITISCHE ABTEILUNG I



J.C.A. Staehelin

Beilage erwähnt

Kopie an:

- JAC
- KJF

Visite de travail du Chef de la Division politique I, l'Ambassadeur Jenö Staehelin auprès du Saint-Siège

Les 18 et 19 septembre 1990, l'Ambassadeur Jenö Staehelin, Chef de la Division politique I, a effectué une visite de travail auprès du Saint-Siège. Il y a été reçu successivement par Mgr Sodano, Secrétaire de la Section pour les rapports avec les Etats (MAE), assisté de Mgr Lazzarotto, Mgr Tauran, Sous-Secrétaire de la Section pour les rapports avec les Etats (équivalent du Secrétaire d'Etat) assisté de Mgr Franco, et enfin par le Cardinal Gantin, Préfet de la Congrégation des Evêques.

Entretien avec Monseigneur Sodano

Après que Mgr Sodano se fut félicité de la venue d'une délégation officielle suisse et eût d'emblée abordé la question de l'évêché de Coire, SIN donne connaissance des réponses du Conseil fédéral aux deux interpellations parlementaires Seiler et Jaeger et aux deux postulats Portmann et Zwygart publiés le même jour. En substance, le Conseil fédéral qualifie l'affaire Haas de conflit interne à l'église catholique, qui ne porte pas en l'état atteinte à la paix entre les communautés religieuses. Il ne se prononce pas sur une éventuelle violation par le Saint-Siège du droit international public au détriment du canton de Schwytz dans la procédure d'élection de Mgr Haas. De plus, il refuse la fermeture de la nonciature à Berne et rejette aussi pour des raisons d'opportunité, et non de principe, l'ouverture au cours de la législature actuelle, d'une ambassade suisse auprès du Saint-Siège.

Le prélat qualifie la réponse de "bien équilibrée". Dans le cas de l'affaire Haas, le Saint-Siège, attaché au principe pacta sunt servanda, est convaincu qu'il n'avait pas le devoir de suivre la procédure présentée par d'aucuns comme obligatoire. Si le Saint-Siège a bonne conscience dans cette affaire, il admet qu'au cas où une faute pourrait lui être imputée, il serait prêt à reconnaître son erreur.

Le Saint-Siège désire en premier lieu le maintien de la paix religieuse. Alors qu'il cherche patiemment la collaboration avec les autres chrétiens ou avec les juifs, il est regrettable de donner l'exemple de la discorde au sein même de l'Eglise catholique. C'est pourquoi le Saint-Siège continuera d'encourager un esprit de discipline. En vue de la nomination des évêques, la Congrégation des Evêques présente les diverses candidatures, et le Pape décide. Il n'est donc pas possible d'une manière générale d'appliquer une ligne "ultra-démocratique". Dans le cas de Mgr Haas la décision est prise, et Mgr Sodano fait clairement comprendre qu'il ne saurait être question de la rapporter. Il est souhaitable que l'Eglise catholique suisse se montre plus unie, plus disciplinée (le mot revient souvent), étant admis qu'il faut éviter de demander l'assistance du bras séculier, comme la tentation peut en être forte dans les pays totalitaires, pour résoudre les problèmes internes de l'Eglise.

Mgr Sodano laisse entrevoir que des erreurs ont pu être commises. A l'avenir, il conviendra peut-être de consulter plus, et de définir une ligne qui respectera plus la sensibilité des catholiques suisses. Comme le clergé n'est pas à lui seul l'Eglise, il est parfois difficile de se rendre compte avec précision de l'état d'esprit d'une communauté. Ce serait avant tout le prédécesseur de Mgr Haas, Mgr Vonderach ("homme de grande qualité") qui aurait suggéré le nom de ce dernier au Saint-Siège. L'hommage qui lui est rendu ne cache ains guère la critique implicite qui suit. Il faut que l'on donne maintenant une chance à Mgr Haas de faire ses preuves. Dans une digression sur un accroissement du nombre des diocèses dans le futur, Mgr Sodano n'évoque pas l'éventuelle création d'un évêché de Zurich, mais imagine, sans qu'un projet quelconque n'existe, un éventuel évêché au Liechtenstein, dont la taille ne serait pas inférieure à certains diocèses italiens.

SIN insiste à plusieurs reprises sur l'importance de prendre en compte lors de nominations futures, spécialement là où il y a engagements contractuels (BS, SG) les principes de démocratie directe ancrés en Suisse, qui ne s'appliquent pas seulement au processus de décisions politiques, mais également au domaine reli-

gieux, comme le Conseil fédéral l'a rappelé dans sa réponse.

Mgr Sodano souligne de son côté que la nomination d'un évêque co-adjuteur ne fait nulle part partie des engagements formels.

Sur le plan des relations diplomatiques entre la Suisse et le Saint-Siège, Mgr Sodano exprime de la compréhension pour la réponse du Conseil fédéral aux postulats. Il souhaite l'intensification des contacts, et suggère même que les représentants du Vatican puissent faire une visite de travail à Berne. En évoquant la longue et difficile recherche d'une qualification adéquate des rapports neufs entre l'Union soviétique et le Saint-Siège (comme d'ailleurs à l'époque également dans le cas des Etats-Unis), Mgr Sodano relève que le Saint-Siège ne se veut pas prisonnier d'une formule, mais qu'il est ouvert à toutes les solutions permettant des rencontres utiles. Il mentionne à diverses reprises l'institution de "l'Ambassadeur en mission spéciale" en remerciant SIN une fois de plus de sa venue.

Entretien avec Monseigneur Tauran

Si le Saint-Siège ne peut que se féliciter de l'évolution rapide enregistrée dans les pays de l'Europe de l'Est, la situation n'en reste pas moins très inquiétante dans beaucoup d'entre eux. La Roumanie serait le pays le plus fragile, dans la mesure où le peuple n'aurait aucune confiance en ses dirigeants. L'état de l'Union soviétique et de la Yougoslavie est également très préoccupant : d'une manière très comparable le pouvoir central s'y affaiblit, et les forces centrifuges y prennent de plus en plus de poids. Le voyage du Pape en Union soviétique n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour. Le problème de la restitution des églises aux catholiques uniates en Ukraine par l'église orthodoxe reste pour l'instant entier. Les récentes discussions n'ont pas abouti. Un voyage du Pape en Hongrie est par contre prévu pour l'an prochain.

En ce qui concerne la CSCE, Mgr Tauran répète que le Vatican est hostile à la transformation de la Conférence en une organisation internationale. C'est la souplesse qui a permis au processus de

vivre, et sa transformation en une organisation internationale signifierait la mort de ce processus. Le succès de la CSCE a été considérable, et il faut que par le biais d'une institutionalisation légère des réunions puissent être tenues de manière plus régulière en fonction des besoins. Le Saint-Siège est d'avis qu'il faut faire avant tout fonctionner les institutions qui existent avant d'en créer de nouvelles, ne serait-ce que pour des raisons financières.

SIN expose l'attachement de la Suisse à la formule de règlement pacifique des différends et à la réunion d'une conférence sur les minorités. Il présente encore les réflexions suisses, à l'origine parlementaires, en cours sur les moyens de s'acheminer vers une assemblée de la CSCE en empruntant aux structures de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Là encore, le Saint-Siège, qui n'a pas de position très arrêtée, exprime une certaine réserve quant à la création de nouvelles institutions.

Entretien avec le Cardinal Gantin

Le Cardinal remercie pour la visite de courtoisie qui lui est faite, et évoque longuement son magistère comme Archevêque de Cotonou, au cours duquel il a eu l'occasion de connaître beaucoup de nos compatriotes engagés dans la coopération.

Informé par SIN des réponses du Conseil fédéral aux interpellations parlementaires dans le cadre de l'affaire Haas, le Cardinal déclare que si l'aspect juridique de la question est traité à la Secrétairerie d'Etat, seul son aspect ecclésial relève de sa juridiction.

Il qualifie de regrettable la situation occasionnée par l'élection de Mgr Haas. Il se déclare lui-même solidaire de l'évêque nommé et affirme de plus que le Pape a fait en toute conscience son devoir. Il répète lui aussi que la nomination ne saurait être remise en cause. Il appelle à un effort d'ouverture et de compréhension et s'engage à prêcher à Mgr Haas la réconciliation.

SIN répète au cardinal ce qu'il avait déclaré à Mgr Sodano, à savoir l'attachement des Suisses aux traditions démocratiques, et le voeu qu'à l'avenir une telle situation ne puisse se répéter.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. C. C.', written in a cursive style.